

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son Conseil Communautaire  
le :

**Mercredi 11 décembre 2024 à 18h30**  
**Salle des fêtes**  
**Caplong**

**Délibérations du Conseil communautaire du 11 décembre 2024 :**

**1 ADMINISTRATION GENERALE**

- 1.01 - Nomination du secrétaire de séance.
- 1.02 - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 30 septembre 2024.
- 1.03 - Motion de soutien en faveur des viticulteurs dans le cadre de la crise viticole.

**2 EAU ET ASSAINISSEMENT**

- 2.01 - Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2023 (RPQS) - SMDE 24.
- 2.02 - Adhésion et transfert de la compétence Eau (bloc 6.32) de la commune de St Félix de Reilhac et Mortemart au SMDE24 et transfert de la compétence Assainissement Collectif des communes de Mauzens-et-Miremont, St Martin-De-Fressengeas et St Romain-et-St-Clément au SMDE24 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- 2.03 - Approbation des tarifs de l'eau et de l'assainissement collectif 2025.
- 2.04 - Demande d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre de l'opération de renouvellement du réseau de collecte d'eaux usées.

**3 SPORT - LOISIRS**

- 3.01 - Signature d'un protocole d'accord dans le cadre du projet d'aménagement du Pôle gare multimodal.
- 3.02 - Accord de principe relatif à la signature d'un protocole d'accord pour la zone de Cléret.
- 3.03 - Demandes de subventions auprès des partenaires financeurs dans le cadre de l'Aménagement de la Zone du Cléret à Port Sainte Foy et Ponchapt.

3.04 - Acquisition à l'euro symbolique du macro-lot n°3 dans le cadre du projet de construction d'un équipement de loisirs et sportif intergénérationnel.

3.05 - Attribution des lots du marché de travaux pour la construction d'un équipement de loisirs et sportif intergénérationnel.

#### **4 SERVICE A LA POPULATION**

4.01 - Renouvellement du dispositif « A Vocation d'Insertion Professionnelle » (AVIP).

4.02 - Signature de la convention de la nouvelle génération de la « Convention Territoriale d'Exercice Concertée des compétences » (CTEC) 2025-2027 sur le territoire du Pays Foyen.

4.03 - Adoption d'une charte d'engagement en faveur d'une action sociale coordonnée.

4.04 - Attribution du lot n°4 « étanchéité » du marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en Maison de la Communauté de Communes.

#### **5 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

5.01 - Approbation du COnttrat de Nouveaux Equilibres de Coopération Territoriale (CoNECT) avec Bordeaux Métropole.

5.02 - Approbation du Règlement d'intervention de la Communauté de Communes du Pays Foyen pour les aides directes aux entreprises (Aide à l'investissement du mobilier productif, commercial, artisanal, viticole et agricole).

#### **6 TOURISME – CULTURE**

6.01 - Demande d'inscription du schéma communautaire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées.

6.02 - Signature de la Convention de partenariat pour la mise en œuvre du dispositif « Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques – ACTT 2023-2026 » de la Région Nouvelle-Aquitaine aux côtés du PETR du Grand Libournais.

#### **7 URBANISME - HABITAT**

7.01 - Lancement de la procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays Foyen (PLUi), concernant la commune de Pineuilh.

7.02 - Versement de subventions OPAH aux personnes privées.

7.03 - Signature d'une convention de Programme d'Intérêt Général Pacte Territorial France Rénov'.

## **8 FINANCES - MARCHES PUBLICS - SYSTEME D'INFORMATIONS**

8.01 - Adhésion à la centrale d'achat CANUT spécialisée dans le domaine du numérique et des télécoms et souscription au lot n°1 de l'accord-cadre à bons de commande « télécoms ».

8.02 - Adoption d'un règlement pour l'attribution de fonds de concours.

8.03 - Désignation des membres de la commission fonds de concours.

8.04 - Admissions en non-valeur - Budget principal de la CDC.

8.05 - Décision modificative n° 7 - Budget principal de la CDC.

8.06 - Décision modificative n°2 - Budget annexe OT.

8.07 - Décision modificative n°3- Budget annexe GESTION EAU.

8.08 - Décision modificative n°2- Budget annexe GESTION AC.

8.09 - Décision modificative n°1 - Budget annexe SPANC.

8.10 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2024 pour le budget principal de la CDC.

8.11 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2024 pour le budget annexe OT.

8.12 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2024 pour le budget annexe GESTION EAU.

8.13 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2024 pour le budget annexe GESTION AC.

8.14 - Autorisation des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2024 pour le budget annexe GEMAPI.

## **9 PERSONNEL**

9.01 - Création d'emplois non permanents suite à des accroissements temporaires et saisonniers d'activité et des CEE (Contrat d'Engagement Educatif) pour 2025.

9.02 - Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.



9.03 - Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet.

9.04 - Ouverture de deux postes d'agent d'animation sous la forme de contrats aidés quotité 27/35<sup>ème</sup>.

9.05 - Ouverture d'un poste d'agent d'accueil sous la forme d'un contrat aidé quotité 35/35<sup>ème</sup>.

9.06 - Ouverture d'un poste d'agent d'entretien sous la forme d'un contrat aidé quotité 20/35<sup>ème</sup>.

9.07 - Adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde.

9.08 - Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS).

9.09 - Instauration du temps de travail des 1607 heures au sein de la Communauté de communes du Pays Foyen.

### **INFORMATION**

Décisions relevant des pouvoirs du Président suivant l'article L.5211-10 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Questions diverses

**Pierre ROBERT**  
*Président*

